

L'île Dumet, la seule île maritime de Loire-Atlantique interdite d'accès jusqu'à la fin juillet

[Loire-Atlantique](#)

De

- [Marion Fersing](#) ,
- [Marius Delaunay](#)

Vendredi 22 mars 2024 à 10:33

Par

- [France Bleu Loire Océan](#)
-
-
-

L'île Dumet, la seule île maritime de Loire-Atlantique, est depuis quelques semaines inaccessible. Depuis début mars, et jusqu'à fin juillet, la préfecture interdit aux bateaux d'accoster et de mouiller près de l'île. Une mesure de protection de sa faune et sa flore.



L'île Dumet © AFP - JEROME HOUYVET / ONLY FRANCE

C'est une petite île inhabitée juste en face de Piriac-sur-Mer. La seule île de Loire-Atlantique qui fait le bonheur des plaisanciers à la belle saison. Et des **nombreux oiseaux marins et migrants qui y nichent**. C'est pour mieux les protéger et mieux protéger, d'ailleurs, qu'un arrêté vient d'être pris par la préfecture de Loire-Atlantique. Il restreint davantage les accès à l'île. Et ça ne fait pas l'unanimité.

① Publicité

Interdictions renforcées pour laisser les oiseaux tranquilles

Depuis début mars, et jusqu'au 31 juillet, la préfecture interdit donc l'accostage, mais aussi le mouillage des bateaux au large de la petite île, un petit bout de terre de **huit hectares** au milieu de la mer.

L'objectif des mesures prises, protéger les oiseaux qui nichent durant des mois sur l'île Dumet. C'est-à-dire au printemps et au début de l'été. *"On a par exemple l'Eider à duvet qui niche sur l'île, et c'est le seul endroit en France où on peut retrouver cette espèce"*, affirme Patrice Belz, le directeur régional du Conservatoire du littoral, le propriétaire des lieux.

On retrouve aussi sur place des goélands, des cormorans, des hirondelles de rivage, grands gravelots ou encore les Pipits maritimes. "Cette nouvelle prolongation permet donc aux derniers poussins, les plus petits de ne pas être dérangés le temps de grandir, avant de prendre leur envol", selon Patrice Belz.

À la fois trop proche et trop loin des côtes

De l'autre côté, des associations de protection de l'environnement ne partagent pas le même avis. Pour l'association Dumet environnement et patrimoine, le 31 juillet, c'est trop tard et ça ne change rien pour les oiseaux**, même pour ceux qui auraient leurs petits un peu tard. Et des bateaux qui seraient au mouillage en mer ne représentent pas un grand risque. À ce niveau-là, la crainte des services de l'État, c'est de voir débarquer sur l'île des plaisanciers qui auraient envie d'aller y faire un tour malgré l'interdiction. Si personne ne s'en approche, c'est plus simple à gérer.

Mais qui va surveiller les abords de l'île, demande Dumet environnement et patrimoine ? *"Elle est trop proche des côtes pour dissuader les plaisanciers de s'en approcher et trop loin pour permettre une surveillance efficace"*, assure son président, Jean-Pierre Barbier. L'association proposait de son côté que **des animateurs naturalistes** soient présents sur l'île pendant l'été pour pouvoir faire de la pédagogie et de la sensibilisation à la protection de l'environnement

UPPM revue de presse